

DÉ CRO ET LUTTE CHAGE À LA PAUVRETÉ

Version abrégée

ROCLD

REGROUPEMENT DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS
DE LUTTE AU DÉCROCHAGE

La pauvreté, c'est quand une personne manque de ressources, de moyens et de pouvoir pour vivre de manière autonome et pour participer pleinement à la société. La pauvreté est le principal facteur du décrochage. Les jeunes des milieux défavorisés au Québec abandonnent l'école deux fois plus que les autres. Toutefois, la majorité des jeunes en milieux défavorisés réussissent à l'école. Réduire la pauvreté, c'est réduire le décrochage.

LE CERCLE VICIEUX DE LA PAUVRETÉ ET DU DÉCROCHAGE

Le décrochage mène à la pauvreté et le faible niveau de scolarité des parents peut mener au décrochage des jeunes. L'éducation est donc essentielle pour lutter contre la pauvreté. En 2002, le Québec s'est engagé à faire partie des pays avec le moins de pauvreté dans le monde. Cet engagement n'a pas encore été réalisé.

MESURER LA PAUVRETÉ

On utilise différents indicateurs pour mesurer la pauvreté. Au Canada, c'est la mesure du panier de consommation (MPC) qui est utilisée (environ 21 000 \$ pour une personne seule au Québec). Le Collectif pour un Québec sans pauvreté recommande plutôt d'utiliser la mesure de faible revenu à 60 % de la médiane des revenus après impôts (MFR-60) qui équivaut à un revenu de 28 000 \$. Environ un-e Québécois-e sur cinq vit sous ce seuil.

Entre 2006 et 2018, la pauvreté a diminué au Québec. Environ 330 000 personnes sont sorties de la pauvreté. Par contre, la situation s'est détériorée de manière importante avec la crise du logement et l'inflation. En 2019, 10,8 % des jeunes de moins de 18 ans au Québec vivaient sous le seuil de la pauvreté à la MPC.

LES PRÉJUGÉS, UNE SECONDE DIMENSION DE LA PAUVRETÉ

Les préjugés liés à la pauvreté reposent sur l'idée que la personne est responsable de sa situation. On blâme la personne sans réfléchir aux facteurs sociaux et systémiques de la pauvreté, comme l'accès à l'éducation.

LA PAUVRETÉ ET LES PRÉJUGÉS À L'ÉCOLE

Les jeunes en situation de pauvreté rencontrent de nombreux obstacles financiers à l'école : frais liés au matériel scolaire, aux activités, aux programmes spéciaux, frais de scolarité, etc.

Les jeunes en situation de pauvreté et leurs parents subissent également beaucoup de préjugés et d'idées blessantes. Ces préjugés concernent par exemple l'apparence, les habitudes de vie, l'intelligence, l'intérêt des parents pour l'éducation des enfants, etc. Ces préjugés amènent les enseignant·e·s à sous-estimer les chances de réussite des jeunes en situation de pauvreté.

EFFETS DES PRÉJUGÉS

Les jeunes qui subissent les préjugés vont intérioriser ceux-ci et développer une image négative d'eux-mêmes, ce qui va nuire à leurs performances à l'école. Subir des préjugés peut aussi entraîner beaucoup de souffrance (honte, colère, sentiment d'injustice, etc.). Certains jeunes vont décrocher de l'école pour éviter cette souffrance et les discriminations qui sont anticipées.

LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS À L'ÉCOLE

L'école devrait être un lieu prioritaire pour lutter contre les préjugés. Le personnel éducatif doit croire en la capacité de tous les jeunes d'apprendre et de réussir, abandonner un discours axé sur le déficit et le manque et valoriser les forces des jeunes.

Pour l'ensemble des références,
consultez la fiche complète.